

Section thématique n°8 : « Pour une politique des émotions »

Alain Faure, Emmanuel Négrier

Renaud Hourcade
CRAPE, IEP de Rennes

Gouverner les émotions ?

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes (1998-2012)

En tant que dispositifs sensibles, porteurs de signes et de messages qui sollicitent toute une gamme d'affects (souffrance, compassion, fierté, reconnaissance...), l'étude des mémoriaux ouvre une perspective intéressante sur la manière dont l'action publique peut être inspirée par – ou confrontée à – des phénomènes émotionnels. Les pouvoirs publics désireux de commémorer un événement prennent ainsi nécessairement pied dans le champ de la gestion, du contrôle ou de l'usage des affects collectifs. Et de fait, au-delà du simple rappel de l'événement, un mémorial est bien souvent aussi un outil qui s'efforce d'orienter ce qu'il faut en penser et « ressentir » à son propos. Faut-il être fier des soldats tombés « pour la patrie » ou affligé par leur sacrifice devant un monument aux morts municipal de 1914-1918 ? Se rallier à l'orgueil de la nation ou à se laisser aller au malaise devant le sobre mémorial de la guerre du Vietnam à Washington ? Exprimer sa colère, compatir avec les victimes ou honorer les héros du 11 septembre devant l'œuvre sombre qui rappelle, à New York, la destruction des Twin Towers ? Sans pouvoir préjuger de la portée réelle de l'empreinte dans les consciences de ces instruments – qui peut bien souvent d'ailleurs échapper aux visées de leurs promoteurs – ils mettent au moins en lumière la permanence des références au passé dans la proclamation de valeurs collectives et la production de « grands récits », y compris, désormais, à partir d'événements traumatiques, inconfortables ou même coupables. Le changement de « paradigme mémoriel » (Michel, 2012) qui a accompagné la deuxième moitié du XX^e siècle a favorisé une attitude plus réflexive, permettant d'intégrer la souffrance, les torts nationaux, les victimes à l'écriture de l'histoire et de l'identité collectives. On peut penser que cette mutation des régimes mémoriels s'explique au moins en partie par celle des « registres émotionnels », elle-même prise dans une trajectoire générale d'individualisation (Le Bart, 2008) qui a vu progresser la culture des sentiments tandis que s'affaiblissaient la remise de soi aux grandes institutions et la légitimité des violences collectives. Dans le domaine des mémoires collectives, cette évolution a conduit à revaloriser le statut des victimes, de la souffrance et du traumatisme

(Fassin et Rechtman, 2007 ; Lefranc et al, 2008 ; Latté 2009). On peut donc s'interroger sur la manière dont les mémoriaux contemporains traduisent ces mutations, en faisant l'hypothèse qu'ils sont devenus l'un des terrains sur lesquels les acteurs sociaux peuvent construire, faire valider ou contester leur existence symbolique. Déclinés à l'échelle d'une ville, à l'instar du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, ces objets matériels traduisent par ailleurs un rapport localisé au passé, nécessairement en dialogue avec la mémoire nationale et ses évolutions, mais qui peut néanmoins exprimer les tonalités singulières d'une « petite musique territoriale », orientée par des intérêts ou des cadres de pensée propres. Pour toutes ces raisons, loin d'être laissés à la seule appréciation de l'histoire de l'art, les mémoriaux appellent des analyses de science politique sensibles à leurs effets de structuration de l'ordre social et qui prennent le temps de s'interroger sur l'apparent paradoxe qui veut que persistent, dans des sociétés « modernes » donc réputées individualisées et désenchantées, le recours à des formes, gestes ou rituels symboliques sollicitant les émotions collectives¹.

La question des « dimensions affectives » (ou « affectuelles ») du politique a connu sans doute un regain d'intérêt récent en science politique (par ex. Goodwin *et al*, 2000, Traïni 2009, Sommier et Crettiez 2012). Elle a conduit une série de chercheurs à explorer des voies antérieurement empruntées par des auteurs comme Murray Edelman ou en France Philippe Braud selon des angles divers, mais qui ont eu en commun d'accorder aux logiques émotionnelles de l'agir humain une attention qui s'était réduite dans le champ des sciences sociales (Déchaux 2015) et spécialement en sociologie politique². L'étude de la mémoire publique officielle et des commémorations, avec leur lot d'expression publique des émotions – tristesse, compassion, indignation, colère... – peut sembler un support tout indiqué pour contribuer à cette réflexion. Curieusement, cependant, les quelques travaux qui leur ont été consacrés explorent rarement en profondeur cette dimension. Plus généralement, l'analyse socio-historique des rituels politiques (fêtes, de commémorations, visites présidentielles...), si riche qu'elle soit en France, a généralement accordé aux émotions une attention méfiante, en partie due aux limitations des sources d'archives dès lors qu'il s'agit de mesurer un état des consciences intimes. Une circonspection fondée également sur le rejet d'un psychologisme mécanique prêtant aux « foules » des réactions sensibles communes, au mépris des effets de dispositions sociales, d'expériences biographiques et d'acculturation aux gestes rituels (applaudir, se recueillir) qui empêchent toute interprétation univoque (Mariot 2001). Ces préventions sont nécessaires mais elles ne devraient pas conduire à un écueil inverse, celui de ne voir dans toutes les sollicitations émotionnelles du pouvoir qu'un théâtre formel, mécanique,

¹ Si, en tant que discipline, la sociologie politique française a prêté aux mémoriaux un regard peu attentif, c'est moins le cas aux Etats-Unis, où un certain nombre de travaux ont pris pour objet, notamment, les mémoriaux de guerre (Wagner-Pacifici et Schwartz, 1991 ; Schwartz et Bayma 1999). En France, ce sont les historiens qui se sont le plus intéressés à cet objet, souvent d'ailleurs avec des analyses sensibles à leurs effets de mise en récit du pouvoir et de légitimation (Prost 1997 ; Boursier 2005, Gilzmer 2009).

² Si l'innovation méthodologique et conceptuelle de travaux récents est réelle, elle ne doit pas masquer le fait que la réflexion sur les aspects émotionnels de la vie sociale, des décisions collectives et de l'exercice du pouvoir a été un objet classique dans de nombreux travaux de sciences sociales, tels ceux d'Albert Hirschmann ou John Elster. La question des émotions occupe également une place centrale dans les réflexions sur la reconnaissance, avec la dialectique mépris / estime de soi, par exemple (Axel Honneth). En science politique, le rôle des émotions a été pris en compte dans les logiques de construction des problèmes publics (voir par exemple la notion de « panique morale »), de mise à l'agenda (cf. par ex Jones et al 2005). Certaines analyses du vote ne lui sont pas non plus insensibles (Marcus 2002).

en réalité complètement dénué d'investissement sensible, et donc à détourner d'une étude sérieuse du jeu des émotions. En mobilisant d'autres types de sources (archives de presse et administratives mais également observations *in situ* et entretiens semi-directifs avec des acteurs) et sur un terrain différent, cet article espère surmonter ces difficultés. Plutôt que d'envisager le rôle des émotions à partir de leur substance psychosociale et physiologique, on se propose d'analyser la manière dont les acteurs se réfèrent à l'émotion et la place qu'ils lui donnent dans les processus d'action publique. Cela concerne tant les messages du mémorial lui-même que la production discursive qui l'accompagne, envisagés à la fois comme une technologie du pouvoir (à quoi sert de formuler une émotion individuelle ou collective ?) et comme objet du pouvoir (l'encadrement des émotions est-il une fin de l'action publique ?). Suivre une telle voie permet de se prémunir d'un double écueil : d'une part celui de la surinterprétation qui consisterait à inférer tel ou tel état de conscience sensible à partir de la seule observation extérieure des actes, d'autre part celui d'une sémiotique monumentale réifiante qui ferait parler le mémorial de sa propre voix. L'analyse proposée se veut au contraire ancrée dans une sociologie d'acteurs. L'esthétique, le symbolisme et les cadres émotionnels de représentation du passé (et du présent) inscrits dans l'objet sont le résultat de processus sociaux impliquant les élus commanditaires, l'artiste et d'autres forces sociales (associations, médias...), chacun défendant une vision propre du contenu émotionnel le plus approprié, en fonction de ses représentations, intérêts et objectifs. De ce point de vue, le « message » émotionnel du mémorial et sa place dans le « grand récit » nantais sont à la fois le fruit et l'instrument d'une lutte sociale plus large à laquelle le « gouvernement des émotions » doit être rapporté.

Faire face au passé négrier : raisons et sentiments dans la politique mémorielle nantaise

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, inauguré en 2012, fait figure d'action publique paradoxale. Avant qu'il soit décidé puis construit, personne n'en avait explicitement formulé le projet, ni même le vœu. La dimension étonnante qu'il a finalement prise – une œuvre qui a mis plus de dix ans à sortir de terre, d'un coût de 6,9 millions d'euros – résulte d'une suite de choix, de réactions à l'événement, d'opportunités et de contraintes apparues au fil de l'action. Cependant, quel que soit le caractère chaotique de son cheminement, ce projet s'inscrit dans un contexte général favorable : celui d'une ville qui, à partir du début des années 1990, a rénové de fond en comble le rapport à son passé négrier et sa place dans la définition de l'identité local. A bien des égards, ce cheminement s'apparente à une canalisation des émotions associées à la traite négrière – honte, culpabilité, ressentiment... – dans le sens d'une mémoire apaisée, refroidie, où la fierté calme de savoir « regarder le passé en face » doit parvenir à prendre le pas sur les passions négatives. C'est en d'autres termes, au (ré)enchèvement d'une identité nantaise positive, sur la base même des drames du passé, que procèdent les discours politiques locaux sur la traite négrière. Ainsi, bien que sa naissance paraisse peu calculée voire fortuite, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage inauguré en 2012, s'agence finalement comme la clé de voûte d'un dispositif plus global articulant les « valeurs » et « l'identité » de Nantes à son passé coupable.

Une ville face à l'esclavage : réenchanter l'identité nantaise

Avoir été, avec plus de 2000 voyages à la côte africaine, le principal port de départ du commerce transatlantique français, a longtemps contraint les élus nantais à un délicat exercice de gestion du stigmaté négrier. Durant l'essentiel des XIX^e et XX^e siècle, cette « gêne persistante » les conduit la plupart du temps à la « tentation d'occulter le passé » (Bodinier et Breteau, 1994 : 120). Si le passé négrier n'est pas inconnu des Nantais ni des visiteurs, grand soin est pris d'en parler le moins possible, soit qu'on préfère, comme ce maire de l'après-guerre, évoquer « une époque fastueuse où le trafic des Indes emplissait d'or les coffres des armateurs »³, soit, comme ce conseiller municipal de 1987, qu'on estime que « le trafic négrier n'a pas eu pour Nantes l'importance que certains veulent bien lui donner » et que par conséquent « parler de "Négriers nantais" procède d'une sollicitation abusive des chiffres et d'une interprétation tendancieuse des faits »⁴. Occultations et minimisations deviennent cependant moins faciles à mesure que le XX^e siècle avance et que la mémoire de l'esclavage change de statut, sous l'impact d'un déplacement général du rapport des sociétés occidentales aux passés « coupables » (Michel, 2012) cumulé, sur le plan local, à un travail militant de plus en plus prononcé, émanant autant d'historiens que d'« entrepreneurs de mémoire » associatifs, visant à mieux afficher dans l'espace public la « vérité » sur le passé nantais (Hourcade, 2013). En 1983-1985, le maire Michel Chauty peut encore refuser tout soutien municipal à une initiative de commémoration du « Code Noir », porté par des universitaires et acteurs culturels locaux, par crainte de réveiller les accusations contre les élites économiques nantaises (Lastrucci 1996). Cette attitude, cependant, ne va pas sans susciter une polémique qui encouragera Jean-Marc Ayrault, élu en 1989, à prendre le contre-pied de son prédécesseur conservateur, de façon à mettre en pratique sur ce thème la jeunesse et la modernité que le nouveau maire entend incarner. Il est conduit sur ce terrain, parallèlement, par certains membres de son équipe pour qui la « reconstruction d'une identité nantaise forte et harmonieuse »⁵ passe par l'allègement de ce fardeau trop encombrant. Mettre au jour le passé permettrait d'« exorciser » cet héritage et permettrait aux habitants de la ville de « retrouver la fierté d'en être citoyens »⁶ tout en ouvrant la voie à une exploitation plus complète (y compris au sens touristique et économique) du riche passé portuaire et atlantique de la ville. L'exposition « Les Anneaux de la Mémoire », proposée au Château des Ducs de Nantes en 1992-1994 cristallise cette démarche. Elle offre un panorama historique scientifiquement à jour sur le commerce triangulaire, ce qui n'avait jamais encore été proposé dans un port négrier. Si son succès (300 000 visiteurs) permet à ses promoteurs de considérer que les nantais se seraient « libérés de leurs fantômes »⁷, l'exposition sert parallèlement un discours identitaire officiel sur la « nouvelle identité nantaise », soucieuse d'« ouverture au monde », de « dialogue entre les cultures » et de « défense des droits de

³ *L'Avenir*, 5 décembre 1945 ; *Front*, 15 décembre 1945, cités dans Guyvarc'h, 1999 : 131.

⁴ Jean Pierre, préface du catalogue « Le commerce du port de Nantes... », exposition présentée du 18 septembre au 14 novembre 1987, p. 1, citée dans Lastrucci 1996 : 39.

⁵ Yvon Chotard, « La leçon posthume des négriers nantais », document-programme en vue des élections municipales, décembre 1988.

⁶ *Ibid.*

⁷ Yvon Chotard, « Les leçons posthumes des négriers nantais et de leurs victimes », Catalogue de l'exposition *Les Anneaux de la Mémoire*, Nantes, 1992, postface, p. 155. Yvon Chotard, adjoint au tourisme, a été la cheville ouvrière de cette exposition.

l'homme »⁸. L'attitude « courageuse » d'une ville qui préfère désormais « regarder le passé en face » est donc un support opportun de marketing territorial, à côté des grands festivals culturels à thématique portuaire qu'initie Jean Blaise, le grand orchestrateur culturel de la municipalité Ayrault, pour marquer le renouveau nantais et, selon le slogan de l'époque, « réveiller la belle endormie ». Se mêlent dès lors, pour justifier le tournant nantais, les raisons externes de la « com' » et celles internes de la santé psychologique du citoyen, puisqu'il peut désormais se sentir libéré et « fier d'être nantais »⁹.

Une mémoire « profanée » : choc et scandale comme facteurs d'action publique

Après la fermeture de l'exposition, la demande de construction d'un musée à part entière portée par certains acteurs, y compris au sein du conseil municipal, n'aboutit pas. Le maire et son adjoint à la culture entretiennent volontiers le souvenir de cette opération « pionnière » mais n'entendent pas insister outre-mesure sur le passé négrier nantais. Un événement survenu en 1998 les y conduit pourtant. On célèbre alors le cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage, un anniversaire auquel le gouvernement de Lionel Jospin donne le caractère de commémoration nationale officielle. A Nantes, l'association Mémoire de l'Outre-mer, qui rassemble essentiellement des nantais originaires des départements antillais, s'implique dans l'organisation d'un programme commémoratif. A la date du 27 avril, jour anniversaire du décret de Schœlcher rendant leur liberté aux esclaves, l'association dévoile une statue qu'elle a fait réaliser par une étudiante des Beaux-Arts. Faite de fers à béton et de ciment, la sculpture figure un esclave affranchi, les bras levés vers le ciel, se libérant de ses chaînes. Sur le quai de la Fosse, une foule nombreuse assiste au dévoilement de cette œuvre qui se veut provisoire, dans l'attente que la ville implante au même endroit une plaque ou un autre symbole plus officiel. Cependant, quelques jours plus tard, la statue est retrouvée gisante sur son socle. Les chaînes que l'esclave affranchi tenait brisées ont été nouées autour de ses chevilles, tandis qu'un bras a été arraché et jeté dans la Loire. Le caractère symbolique de cet acte paraît incontestable aux yeux des acteurs associatifs : il s'agit d'une « profanation » destinée à salir la mémoire des esclaves. La statue martyre suscite dès lors une condensation émotionnelle très forte, animée sans doute d'un réel émoi, mais qui contient aussi sa part de stratégie dans l'optique de relancer la politique mémorielle municipale¹⁰. Cette scène paraît en tout cas réveiller la « mauvaise conscience » nantaise et contrevient au récit de la mémoire « apaisée », de valeurs partagées, d'ouverture au monde et de solidarité. La presse, puis les élus, sont donc conduits à emboîter le pas au milieu associatif antillais, dessinant les contours politiques et médiatiques d'un authentique scandale. *Ouest France* évoque l'« émotion » et la « révolte » que le geste suscite

⁸ Cette promotion identitaire est déclinée alors dans les supports de communication municipale : « Jamais jusqu'à présent Nantes n'avait eu le courage de se pencher sur ce passé encombrant. Aujourd'hui, au contraire, il s'agit d'analyser cette histoire... » (*Nantes-Passion*, n° 31, novembre 1992, p. 6) ; « Nantes veut faire entendre sa voix, une voix originale et différente, légitime au regard de son histoire : celle d'un port fluvio-maritime qui, malgré les aléas du passé, reste ouvert sur le monde. Nantes, ville du nouveau monde européen en construction, attentive et solidaire. » (*Nantes-Passion*, n° 24, février 1992, p. 7).

⁹ « Culture, ouverture sur le monde... Nantes redevient audacieuse (...) et c'est tant mieux si les Nantais sont à nouveau fiers d'être nantais » (*Nantes-Passion*, n°21, novembre 1991).

¹⁰ Ce que certains militants reconnaissent en émettant l'idée que le geste pouvait bien être celui « d'une bande d'arsouilles » plutôt que de signification « lepéniste », mais que « crier au scandale » s'imposait pour obtenir un monument pérenne. Entretien avec un membre de Mémoire de l'Outre-mer, décembre 2008.

parmi les organisateurs du bicentenaire. Le journal y associe l'ensemble des nantais, saisis par un « choc »¹¹ et relate les « réactions très positives de solidarité » qui afflueraient au siège de l'association¹². Les responsables politiques, de leur côté, condamnent un « acte inqualifiable »¹³, une « insulte à la mémoire des esclaves »¹⁴ ou encore un « dégoût et une honte pour tous les démocrates »¹⁵. Les membres du collectif du 150^e anniversaire entretiennent habilement cette dramatisation en décidant de laisser la statue à demi-détruite gésir sur le quai pendant trois semaines, à la vue des passants, en convoquant pour le 22 mai un rassemblement silencieux puis en apposant enfin, à l'emplacement de la statue retirée, une plaque visant à « rappeler aux nantais l'ignominie du 1^{er} mai »¹⁶. Si la destruction de la statue rend possible une telle mise en scène du scandale et de l'émotion collective, c'est bien parce qu'elle heurte l'ordre moral légitime : celui de l'acceptation par les nantais de l'héritage négrier. Pour souligner le caractère malgré tout dominant de cette perspective et ne pas rester sans réagir face à cet « acte sauvage », la mairie accepte rapidement la proposition des associations de lancer une souscription pour un monument pérenne. Un financement public s'y ajoutera. Pour l'adjoint à la jeunesse et à l'intégration, qui en fait l'annonce, ce sera un signe adressé « aux Nantais et aux générations futures »¹⁷. Le coût en est alors estimé entre 300 000 et 600 000 F¹⁸. On mentionne « l'horizon 2000 » comme délai pour sa construction. Tous, militants et élus, imaginent alors une grande statue, l'affaire de quelques mois. C'est réalité un chemin chaotique qui s'ouvre et qui aboutira, 14 ans plus tard, au vaste mémorial de l'abolition de l'esclavage.

Fierté contre affliction : la délicate élaboration d'une émotion officielle

Une fois le principe d'un mémorial acquis, il reste à en définir le sens. Désireuse d'agir en concertation avec les acteurs associatifs, la municipalité met en place en 2000 un comité de pilotage. Il a pour première mission de sélectionner un artiste, sur la base d'un appel à propositions. Cette procédure pose immédiatement la question de la nature des émotions et des messages que le monument devra projeter, qui n'est pas réglée précisément en amont et doit donc faire l'objet de discussions et de négociations au sein du comité. Le cahier des charges soumis aux artistes exige que l'œuvre, « expression forte de la volonté de mémoire » de la ville, soit « porteuse d'un message de fraternité, de solidarité et de combat ». Ce message doit par ailleurs déborder l'échelle nantaise et le symbole résonner également « sur le plan national et international » (Chérel, 2012 : 94). Mais quelle forme doit prendre l'œuvre pour satisfaire ce programme et avoir l'impact maximal ? Le choix des associations se porte plutôt vers une mise en scène brute, narrative, « qui montre la souffrance et l'histoire difficile endurées »¹⁹. Le comité comporte cependant aussi des professionnels de l'art (le directeur de l'école des Beaux-Arts, le conseiller pour les arts plastiques de la DRAC, les architectes Bernard et Clotilde Barto)

¹¹ « Les nantais choqués par le saccage de la statue en mémoire de l'esclavage », Presse Océan, 4 mai 1998.

¹² « Esclavage : un symbole fracassé », Ouest France, 4 mai 1998.

¹³ « Statue saccagée quai de la Fosse : "Un geste inqualifiable" pour Jean-Marc Ayrault », Ouest France, 7 mai 1998.

¹⁴ « Fosse : sculpture monumentale en projet », Ouest France, 5 mai 1998.

¹⁵ Réaction du Parti Socialiste citée dans *Dom Tom Com*, n° 25, 2^e trimestre 1998, p. 8.

¹⁶ *Dom Tom Com*, n° 25, 2^e trimestre 1998, p. 9.

¹⁷ « Fosse : sculpture monumentale en projet », *Ouest France*, 5 mai 1998.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹Entretien avec membre du comité de pilotage, 2011.

ainsi que l'adjoint à la culture, moins portés sur l'art figuratif. Ces derniers valorisent une proposition plus abstraite, plus proche de l'art contemporain, dans laquelle le message – et potentiellement l'émotion – ne se livrent qu'à travers une interprétation. Ces conceptions s'entrechoquent inévitablement au moment de choisir parmi les 6 artistes sollicités. En position de force, la municipalité et les acteurs institutionnels poussent finalement au choix d'une œuvre plus conceptuelle que figurative. Le projet de Krzysztof Wodiczko, retenu, est le seul qui ne propose pas une statue mais un mémorial²⁰. En confiant sa réalisation à un artiste américain reconnu, la municipalité se donne les moyens de faire connaître sa démarche, mais elle se complique la tâche pour ce qui est du contrôle des coûts, des délais et surtout du message porté par l'œuvre. Or le Mémorial propose en quelque sorte une offre émotionnelle, un encouragement à ressentir dans un certain sens les émotions associées à la traite négrière, à l'esclavage et à leurs héritages. La question qui se pose dès lors au pouvoir municipal est celle du gouvernement de cette injonction émotionnelle, moins dans ses résultats (qui ne sont en rien assurés et en tout cas difficilement mesurables) que dans sa direction, avec le souci constant d'en contrôler les implications politiques, au double sens de l'ordre moral légitime et de celui de la légitimation des gouvernants.

Le Mémorial comme dispositif public de sensibilisation

A partir de ses travaux sur le militantisme, Christophe Traïni a souligné l'importance des outils matériels produits et mobilisés par les acteurs sociaux afin de placer le public dans des dispositions favorables à leur cause. Ces outils, qu'il regroupe sous le concept de « dispositifs de sensibilisation », sont des « supports matériels, agencements d'objets ou mises en scène » organisés de manière à jouer sur les affects du public. Il semble que ce concept, utile pour envisager les dimensions émotionnelles des comportements politiques, puisse être avec profit détaché du contexte militant et adapté au cas plus officiel du mémorial public construit à Nantes. Il conduit dès lors, comme y invite Christophe Traïni, à observer de plus près et de manière conjointe, les « équipements matériels et les opérations pragmatiques déployés, les émotions que [les acteurs] s'efforcent de générer, les argumentations discursives et justifications idéologiques qui accompagnent la mobilisation des émotions » (Traïni 2011 : 70)²¹. Le Mémorial nantais est pris dans le contexte politique que nous avons décrit dans la première partie, où comptent les visées instrumentales pour l'image de Nantes et la proclamation de ses « valeurs ». Mais il tend néanmoins à déborder ce cadre, en faisant entrer l'émotion dans le processus mémoriel, selon des voies qui ne sont pas toutes en adéquation avec le cadre idéologique favorisé par les élus. L'une des raisons à cela est la liberté prise par l'artiste pour définir quelles émotions solliciter et de quelle manière, dans un contexte où, malgré le « refroidissement » politiquement recherché, la mémoire de l'esclavage met fondamentalement aux prises descendants de négriers et descendants d'esclaves et peut ainsi ouvrir vers les enjeux de souffrance, de compassion et de dette davantage que ne le souhaiteraient les élus nantais. Et

²⁰ Né en 1943 dans une famille juive de Varsovie, Krzysztof Wodiczko a émigré au Canada puis aux Etats-Unis, où il a enseigné au MIT et à Harvard. Aujourd'hui établi à New York, il est connu en particulier pour ses projections publiques sur des monuments.

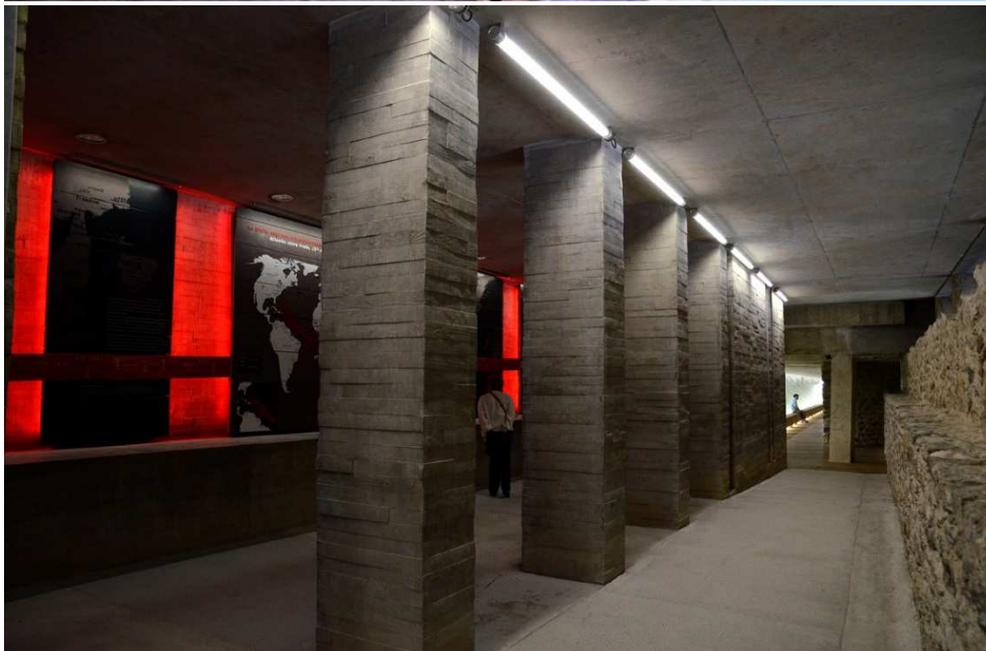
²¹ L'auteur y ajoute les réactions affectives effectivement suscitées, un aspect que nous laissons de côté dans le cadre de cet article.

de fait, au fil du processus de conception de son œuvre, en adoptant les codes qui structurent les mémoriaux contemporains, Wodiczko enracine le monument dans une approche réflexive, centrée sur l'identification aux victimes et les héritages non soldés du passé, des thèmes que l'exposition *Les Anneaux de la Mémoire* avait laissés dans l'ombre. Du point de vue de l'histoire de l'art, la proposition de l'artiste américain n'est pas surprenante : au fil du XX^e siècle, les mémoriaux ont progressivement servi de support pour questionner le passé et ses conséquences davantage que pour le célébrer. Cette évolution débute avec la fin de la première guerre mondiale, qui voit s'opérer les premières prises de distance vis-à-vis du culte héroïque du sacrifice. Dans un nombre de cas, l'exposition des souffrances, des proches en deuil, sous le libellé « à nos fils » éclaire les figures combattantes sous une autre lumière émotionnelle que celle que commande l'orgueil militariste des morts « pour la patrie ». Mais c'est surtout après la seconde guerre mondiale et le génocide des Juifs que s'impose à grande échelle l'enjeu de la commémoration des événements coupables. Comment donner à voir, susciter ou entretenir les émotions collectives associées à de tels drames ? Cette période renouvelle les codes de la suggestion émotionnelle adossée à la mémoire, en jouant sur l'empathie intime davantage que sur le spectaculaire. Ces « contre-monuments » (Young 1994) se veulent réflexifs et interrogent la possibilité même de la mémoire, son utilité. Sur le plan monumental, les mémoriaux délaissent alors les formes hautes, dressées et triomphales, qui conviennent mieux aux exaltations nationalistes et aux mémoires fières qui jouent sur le sentiment national. Ils se rapprochent du sol et de la terre, adoptent l'horizontalité, les matérialités souterraines, creuses et abstraites plus adaptées au recueillement et à l'affliction. Les idéaux de gloire ou d'orgueil en sont évacués tandis que dominent les figures des victimes, l'énumération de leurs noms, l'ampleur de leurs souffrances. A Berlin, le mémorial aux Juifs assassinés d'Europe (2005) prend une forme horizontale, celle d'un immense champ où se dressent plus de 2000 blocs de béton gris. Le visiteur est invité à déambuler dans cet espace irrégulier, voire à s'y perdre, en acceptant de se sentir désorienté. Sous terre, un espace d'information liste l'ensemble des victimes juives recensées par Yad Vashem et présente l'histoire de certaines d'entre-elles. A New York, le récent mémorial des attentats du 11 septembre 2001 est un autre bon exemple de ces choix architecturaux : deux immenses bassins, noirs et très profonds, gravés des noms des victimes, occupent l'espace des fondations des anciennes Twin Towers, comme pour les laisser béants. A Washington, le Mémorial de la Guerre du Vietnam (1982) ne comporte pas non plus de représentation figurative. C'est un mur austère, noir également, s'élevant peu en hauteur et dont les extrémités s'enfoncent dans la terre. Il est gravé des noms des soldats tués, qui sont traités ainsi davantage comme des victimes, détachées du contexte des événements, que comme des héros de guerre. Le Mémorial de Nantes reprend des éléments très similaires. Il n'est pas érigé en hauteur, mais creusé dans le quai de la Fosse, lieu symbolique puisque c'est celui où s'amarraient les navires aux long cours et où se dressent d'élégants hôtels particuliers reflétant la splendeur de l'époque. C'est également l'emplacement depuis lequel, chaque année depuis le milieu des années 1980, un bouquet de fleurs est lancé dans les Loire en hommage à ces « enfants, femmes et hommes déportés sur ces flots vers un destin tragique »²². Depuis 2005, à la suite de la loi Taubira, cette cérémonie est devenue la commémoration officielle nantaise de

²² Discours du président de Mémoire de l'Outre-mer lors de la commémoration du 23 mai 1992. *Dom Tom Com* n°1, 1992.

la traite négrière et de l'esclavage. Le projet de K. Wodiczko s'approprie cet espace déjà chargé de sens. A la surface, une « promenade méditative » le long de la Loire conduit le visiteur à déambuler sur un chemin sinueux, parsemé de 2000 plaques qui reprennent les noms des navires négriers nantais et ceux des comptoirs de traite. Un large escalier conduit ensuite sous terre, dans un espace clos, sombre, en contact direct avec le fleuve, où le flux et le reflux de l'océan doit se faire sentir comme « seule présence physique du commerce des esclaves »²³. Une passerelle de 90 m permet de progresser sous le quai, le long d'une paroi de verre sur laquelle sont gravés les mots d'anciens esclaves et d'abolitionnistes ou d'autres textes marquants. La citation qui ouvre le chemin est celle de la déclaration universelle des droits de l'homme : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes ». Au bout du passage, aménagé dans un recoin du quai, quelques panneaux plus didactiques donnent les grandes dates et étapes de l'esclavage des Noirs et de son abolition.

²³ Projet de Krzysztof Wodiczko, mars 2001, cité dans Emmanuelle Chérel, 2012 : 95.



L'accent mis sur les perceptions et la méditation, l'absence d'éléments figuratifs, la multiplicité des marques sur un espace horizontal, le jeu dialectique entre la surface et le sous-terrain... tout rapproche cette œuvre des mémoires « difficiles » associées à un passé qui ne peut être vanté, mais seulement reconnu et questionné, et dont les interprétations ne sauraient être figées. L'absence de figuration et de narration et le caractère abstrait de l'esthétique choisie ne signifient cependant pas absence d'émotion. Wodiczko a souhaité créer, au contraire, un espace qui parle aux sens. Ses effets ne reposent pas sur un récit mais sur la force évocatrice du lieu. Soumis à l'écho du fleuve contre la paroi, enfermé dans un réduit humide et sonore, le visiteur est invité à se projeter, à penser, à méditer, à se recueillir, sur les événements du passé. L'une des chevilles ouvrières du projet, du côté de la Ville de Nantes, souligne bien l'importance de ce jeu sur les sensations :

« Evidemment que ce lieu, il est assez magique, il faut bien dire. La grande force de Wodiczko c'est d'avoir perçu ça : c'est un lieu qui frappe l'imaginaire. C'est à dire qu'on éprouve quelque chose dans ce passage qui est d'imaginer le départ, ce qu'ont vécu les esclaves, parce que ça évoque aussi l'enfermement dans une cale de navire. On est sous la ville, dans un lieu hostile, parce que l'hiver il y fera très froid, et c'est très humide, on est en contact direct avec la Loire, on sent le vent, on sent le clapotis de l'eau. On est dans un lieu extrêmement brut... »²⁴.

Les premières propositions de l'artiste comprenaient également une salle d'archives et de recherches, qui aurait pris place dans l'ancienne capitainerie présente sur le quai. Krzysztof Wodiczko avait proposé par ailleurs à la mairie de lever une taxe sur les paquets de café vendus dans la ville, pour le symbole que cela représente (permettre à chaque nantais de payer sa dette) mais aussi pour financer des projets éducatifs ou artistiques. Les échanges avec le comité de pilotage entraînent un certain nombre d'amendements et finalement une simplification du projet, qui ne conserve que l'espace de promenade en surface et celui dans le quai²⁵. On est loin, malgré tout, de la simple statue initialement envisagée, ce que l'adjoint à la culture justifie auprès de ses collègues en expliquant « qu'il s'agit de la relation entre mémoire et histoire, entre passé et présent, et qu'une simple sculpture n'est pas suffisamment représentative et symbolique de ces sujets-là »²⁶. Si la forme mémorial s'est imposée sur celle de la statue, c'est pour permettre à la politique mémorielle de pénétrer le terrain des émotions avec une œuvre forte, évocatrice, capable de susciter ce que Philippe Braud nomme (après Edward Sapir) une « condensation émotionnelle » : réveiller une peur, une fierté, soulever le dégoût ou susciter la compassion. Reste, pour les élus nantais, à contrôler les effets de l'irruption de l'émotion, du recueillement et de la compassion dans un processus de mémoire publique qui, jusqu'alors, les tenait plutôt à distance.

Le difficile gouvernement des signifiés

²⁴ Entretien avec la responsable de projet du Mémorial, mai 2011.

²⁵ Le livre d'Emmanuelle Chérel (2012) propose une description détaillée du cheminement conceptuel de Krzysztof Wodiczko, utilement mis en perspective avec sa pratique artistique personnelle et avec l'histoire de l'art.

²⁶ Yannick Guin, Conseil municipal du 8 octobre 2004.

L'injonction émotionnelle portée par le mémorial n'a pas eu à Nantes le caractère d'une évidence. Pour beaucoup, l'œuvre ne s'intégrait pas dans les grilles de lectures morales et politiques qui définissent la mémoire nantaise de l'esclavage. Sa symbolique tournée vers l'introspection, les émotions négatives qu'ils cherchent à évoquer, cadreraient mal avec le chemin de mémoire nantais, plus apaisé, plus lumineux – plus fier en d'autres termes. Certains ont déploré que le mémorial fasse comme si la mémoire de l'esclavage était toujours à demi-taboue et gênante, alors que les *Anneaux de la Mémoire* auraient, selon eux, définitivement permis de « crever l'abcès ». Dans le courrier des lecteurs de *Ouest France*, des lettres critiquent une œuvre soumise « à la mode du méditatif compassionnel qui tend à envahir tous les lieux de mémoire du monde » et qui révélerait la méconnaissance de l'artiste quant au « contexte culturel, économique et administratif local ». Ce « concept très américain » viserait à provoquer une « catharsis pseudo-libératoire – on pleure, on compatit, on efface tout » qui l'éloignerait de « notre culture imprégnée de rationalisme »²⁷. Des critiques en partie partagées par l'opposition municipale : votant seule contre un premier budget, une élue (CNI) estime, en 2004, que le projet ne fait qu'« enfoncer des portes ouvertes, puisque tout le monde est d'accord pour condamner l'esclavage » et qu'il va « à l'encontre de l'image dynamique de Nantes, en l'accrochant à un passé regrettable, mais clos »²⁸. En 2008, lors de la campagne municipale, c'est la candidate de la droite qui affiche son désaccord. Sophie Jozan oppose son propre projet, « Port-Liberté », une construction emblématique (et qui sonne plus positivement) qu'elle souhaite implanter sur l'Île de Nantes, à ce « sinistre monument enfoui dans un souterrain inondable à l'abri de quais en mauvais état ». La tête de liste se refuse à « porter la ville de cette manière négative », puisque « la réconciliation a déjà été faite par les Anneaux de la Mémoire »²⁹. Au cours de la conception de l'œuvre, certains membres du comité de pilotage ont formulé également le souhait de plus de verticalité : une tour, un phare permettrait de contrebalancer le caractère enfoui du monument. L'artiste avait accepté d'y travailler avant que des impossibilités financières ne règlent la question. Le caractère peu chaleureux de l'œuvre peut paraître adapté à l'ampleur des drames suscités par l'esclavage transatlantique. Mais pour une partie du public et des élus, la tristesse qui s'en dégage est porteuse d'un message politique contestable, de culpabilisation et de « repentance ». Son idée de taxer la vente de café n'est-elle pas une façon de « punir les Nantais » ? C'est, pour l'adjoint à la culture, une initiative « typiquement anglo-saxonne » qui ne correspond pas « à la sensibilité française républicaine ». Le comité la rejette également au motif que le mémorial ne doit jouer sur « aucun sentiment de culpabilité, de repentance ou de réparation ». (Chérél, 2012 : 97.) Sonder les profondeurs du quai, faire un mémorial « enfoui », creusé dans la ville, n'est-il pas adopter une posture culpabilisatrice de dévoilement des crimes dissimulés, des « tabous » et des « secrets de famille » ? Au cours de la production de leur politique de mémoire, les élus nantais ont souvent proclamé que la ville ne cherchait pas de coupables, et que rien ne devait conduire les nantais d'aujourd'hui à se sentir responsables. Lors des commémorations de 1998, comme souvent par la suite, Jean-Marc Ayrault a pris un soin constant à affirmer cette ligne : « Nantes a su répondre (...) à cet appel de la mémoire pour sortir de l'occultation et dire enfin son histoire sans honte

²⁷ « Monument contre l'esclavage : le mauvais procès », Pierre Giroire, Nantes-Forum, *Ouest France*, 25 mai 2004.

²⁸ PV du Conseil municipal du 8 octobre 2004.

²⁹ « Le Mémorial échauffe toujours les esprits », *Ouest France*, 15 février 2008.

et fausse pudeur, sans recherche de coupables ou esprit de repentance collective, parce que nous sommes comptables non de ce qui a été fait en dehors de nous mais de ce qui ne doit plus jamais être ». Plutôt flou au début du projet, le thème du mémorial a été clarifié en 2004. C'est un mémorial consacré à l'abolition de l'esclavage, décidé dans le cadre du 150^e anniversaire du décret Schœlcher. Cet intitulé permet de faire pièce à l'accusation de repentance en réintroduisant une dose d'héroïsme dans le discours sur le passé :

« On a un dispositif de ces plaques sur le sol [qui mentionnent le nom des navires négriers]. Mais je précise bien qu'il ne s'agit pas d'un monument à l'histoire de la Traite, mais bien d'un monument à l'abolition de l'esclavage. Alors il faut bien parler de l'esclavage dans un premier temps, mais l'ensemble du monument sera consacré à l'abolition : l'abolition passée, les luttes d'abolition présentes et d'avenir aussi (...). J'ai entendu, ici ou là qu'il y aurait des problèmes de repentance. Je ne vois pas si on parle de l'Abbé Grégoire quel est le rapport avec la repentance. Non, il s'agit bien d'un monument à l'abolitionnisme, c'est-à-dire à l'ensemble de ceux qui ont lutté et luttent et lutteront sur cette question. »³⁰

« En construisant ce Mémorial, il ne s'agit pas de culpabiliser les Nantais de souche, encore moins d'appeler à la révolte les Africains et les Antillais vivant ici » renchérisse les membres de Mémoire de l'Outre-mer³¹. Et de même que Les Anneaux de la Mémoire avaient été mis au service d'un réenchâtement de l'identité territoriale nantaise, les interprétations du mémorial ne doivent pas perdre de vue cet objectif : en construisant cette œuvre ambitieuse, forte, la ville ne cherche pas la contrition ou l'auto-flagellation, mais précisément l'inverse. Elle se dote d'un « totem », visible en réalité bien au-delà des bords de la Loire : « La droite n'a toujours pas compris l'image d'ouverture et de tolérance de cette ville assène Jean-Marc Ayrault (...) Pourtant, avec ce Mémorial, Nantes va devenir une référence »³². Il est facile notamment de jouer du contraste valorisant vis-à-vis des autres ports négriers plus timides sur le sujet : « Ce n'est pas une petite plaque que l'on met dans un coin comme j'ai pu en voir à Bordeaux », déclare ainsi l'adjoint à la culture Yannick Guin à la presse³³.

Conclusion

Le mémorial doit certes condenser des émotions, mais les élus comme les associations dominantes veillent à réguler les passions légitimes : la compassion et la fierté plutôt que la culpabilité ou la colère. Les formes symboliques mises en œuvre par K. Wodiczko tiennent incontestablement un langage plus polysémique que l'angle « abolitionniste » tactiquement mis en avant par les élus nantais. D'autres descriptions officielles du Mémorial rappellent d'ailleurs que l'artiste a souhaité recréer l'ambiance oppressante d'une cale de navire, en jouant avec les matériaux bruts, l'obscurité, et les échos du fleuve... Le projet initial prévoyait aussi que les 4000 plaques présentant chaque expédition indiquent, outre le nom du bateau et la date de voyage, également le nombre de captifs transportés, voire celui des morts en route. Les

³⁰PV du Conseil Municipal du 8 octobre 2004, p. 231-232.

³¹« Le Mémorial échauffe toujours les esprits », *Ouest France*, 15 février 2008.

³²« Mémorial : "Les vieux démons reviennent au galop" », *Ouest France*, 16 février 2008.

³³« Mémorial : visite en sous-sol », *Presse Océan*, 5 février 2010.

témoignages d'esclaves ou anciens esclaves sont également en bonne place parmi les nombreux textes gravés sur les parois du Mémorial. Le dispositif artistique joue donc amplement sur des émotions comme la peine et l'empathie avec comme objectif de restituer leur simple présence, sinon leur dignité, à des victimes dont le nom et les souffrances ont été effacées. Dans la démarche de l'artiste, en conformité il est vrai avec les axes de la mémoire de l'esclavage qui dominant en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, et qui sont aussi ceux que revendiquent les militants mémoriels, les louanges aux abolitionnistes ou l'affirmation d'une « ville qui assume » ne sont pas les enjeux essentiels. Son monument en porte la trace évidente. Mais la lutte pour l'interprétation du symbole est aussi une lutte symbolique au sens de Pierre Bourdieu : celle qui règle les jeux de statut, rehausse ou rabaisse les dignités sur la scène sociale. Ces luttes, comme le relève Philippe Braud, ne sont pas que stratégiques: « il faut prendre en compte le matériau émotionnel qu'elles cherchent à utiliser comme levier pour mobiliser, ou qu'elles contribuent au contraire à canaliser, sublimer, refouler. Le travail du symbolique est donc tout à la fois activité de projections et d'investissements émotionnels sur le symbolisant, mais aussi, et indissociablement, travail de régulation, socialement constitué, de ces mécanismes de projection » (Braud : 89).

Bibliographie

Bodinier Jean-Louis et Jean Breteau, *Nantes, un port pour mémoire*, Rennes, Apogée, 1994

Boursier Jean-Yves (dir.) *Musées de guerre et mémoriaux: politiques de la mémoire*, Paris, Editions de la MSH, 2005

Braud Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, PUF, 1990

Chérel Emmanuelle, *Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes : Enjeux et controverses 1998-2012*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 94.

Déchaux Jean-Hugues, « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories* [En ligne], 2 | 2015, mis en ligne le 07 janvier 2015

Fassin Didier et Richard Rechtman, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Flammarion, 2007

Lefranc Sandrine, Mathieu Lilian et Simeant Johanna, « Les victimes écrivent leur histoire », *Raisons Politiques*, n° 30, 2, 2008

Le Bart Christian, *L'individualisation*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Références, 2008

Latté Stéphane, « 'Vous ne respectez pas les morts d'AZF'. Ordonner les émotions en situation commémorative », dans Lefranc S., Mathieu L., (dir.), *Mobilisations de victimes*, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Gilzmer Mechtild, *Mémoires de pierre. Les monuments commémoratifs en France après 1944*, Autrement, coll. « Mémoires », traduit de l'allemand par Odile Demange, 2009,

Guyvarc'h Didier, « Les troubles de la mémoire nantaise », *Cahiers des Anneaux de la mémoire*, n°1, 1999

Goodwin Jeff, James Jasper et Francesca Polletta, « The Return of the Repressed: the Fall and Rise of Emotions in Social Movement Theory », *Mobilization*, 5 (1), 2000, p. 65-84.)

Hourcade, Renaud, *Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, Paris, Dalloz, 2014.

Jones, Bryan D., and Frank, R. Baumgartner, *The Politics of Attention: How Government Prioritizes Problems*. Chicago: University Of Chicago Press, 2005)

Lastrucci Marc, *L'Evocation publique à Nantes de la traite négrière et de l'esclavage de «Nantes 1985» aux «Anneaux de la Mémoire» 1983-1994*, Mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1996

Marcus George, *The Sentimental Citizen. Emotion in Democratic Politics*, University Park (PA), Pennsylvania State University Press, 2002

Mariot Nicolas « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, 2001/5 - Vol. 51, p. 707-738.

Prost Antoine, "Les monuments aux morts", dans Pierre Nora (dir) *Les lieux de Mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, 1997, p. 199-223

Schwartz Barry et Todd Bayma, « Commemoration and the Politics of Recognition: The Korean War Veterans Memorial » *The American Behavioral Scientist*, vol. 42, n° 6, 1999, p. 946-967.

Sommier Isabelle et Xavier Crettiez (dir.) *Les dimensions émotionnelles du politique. Chemins de traverse avec Philippe Braud*, Rennes, PUR, 2012

Traini Christophe (dir.) *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009

Traini Christophe, « Les émotions de la cause animale », *Politix*, 93, 1, 2011

Wagner-Pacifici Robin et Schwartz Barry, « The Vietnam Veterans Memorial: Commemorating a Difficult Past », *The American Journal of Sociology*, vol. 97, n° 2, 1991, p. 376-420.

Young, James, 1994, *The Texture of Memory. Holocaust Memorials and Meanings* Yale, Yale University Press, 1994